

Bruxelles, le 9 avril 2024
(OR. fr)

8625/24
COR 1
OJ CRP1 13

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

10 avril 2024 (9:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points sans débat (I)

Environnement

14. Directive modifiant la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles et la directive du Conseil concernant la mise en décharge des déchets
Adoption de l'acte législatif

1C 8200/1/24 **REV 1**
+ **REV 1 ADD 1**
PE-CONS 87/23
ENVI

1 Première lecture

C Sur la base d'une proposition de la Commission
